

# Intéressement & Participation

*Prenez vite RDV avec votre banquier pour faire un "placement historique"*

Pour LDC bourgogne, **l'intéressement** comporte 3 critères :

- 50 % sur le Résultat d'Exploitation de LDC Bourgogne => 0 €
- 50 % sur le Résultat d'Exploitation du Pôle Sud Est => 0 €
- 1 part sur la sécurité de LDC Bourgogne => 0 €

**Total : 3 X 0 => 0 €**



**La prime d'Intéressement 2025 pour les salariés de LDC Bourgogne sera donc de 0 €**

Pour LDC bourgogne, **la Participation** est calculée sur :

- Résultat d'Exploitation du Pôle Volaille Groupe LDC => 4,99 € pour 100 € de salaire annuel

**Exemple pour la Participation 2025, si un salarié déclare 26 000 € de salaire brut annuel, il touchera => 1 298 € de Participation** (Pour rappel : on a touché 1 570 € en 2024)

**Pour information** (si cela peut vous consoler) **l'Intéressement à VDR :**

- 50 % sur le Résultat d'Exploitation de VDR => Auront de l'Intéressement
- 50 % sur le Résultat d'Exploitation du Pôle Sud Est => 0 €
- 1 part sur la sécurité de VDR => Auront de l'Intéressement

**Le Groupe LDC a décidé de faire la marge au niveau de VDR et non plus à LDC Bourgogne**

**=> les salariés le paient cash !**

**Le Rapport d'expertise** (établi à la suite de la désignation d'un expert par le CSE) fait clairement apparaître que les marges sont faites dorénavant dans les "sites vendeurs" et non plus dans les "sites producteurs"

**Concernant les résultats sécurité :**

Ils n'ont rien de comparable entre des salariés travaillant dans des bureaux et ceux travaillant dans un site industriel. (Avec en prime une direction, une partie du CSE et une CSSCT qui ne font rien pour améliorer la sécurité et les Conditions de Travail des salariés en production)

**La Direction va sûrement vous dire :** "Encore merci et bravo à toutes et tous pour vos efforts. Grâce à vous et votre investissement pour faire tourner notre usine nos actionnaires vont encore se gaver, etc...".

Pourtant, la réalité c'est que les salariés triment toute l'année du fait des choix de gestion inappropriés, ou les choix du moindre coût qui entraînent des pannes, des mauvaises conditions de Travail.

**Résultat pour vous :** Pas d'Augmentation de salaire digne de ce nom ! Pas de prime d'intéressement !

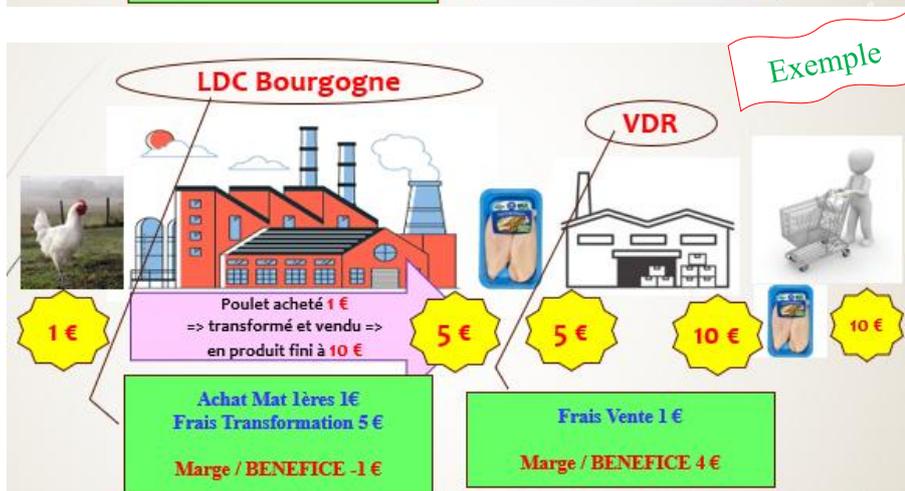
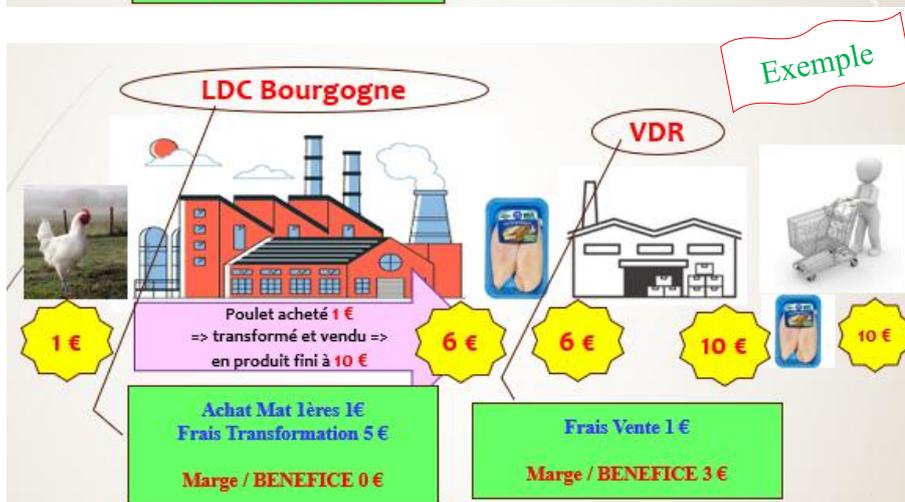
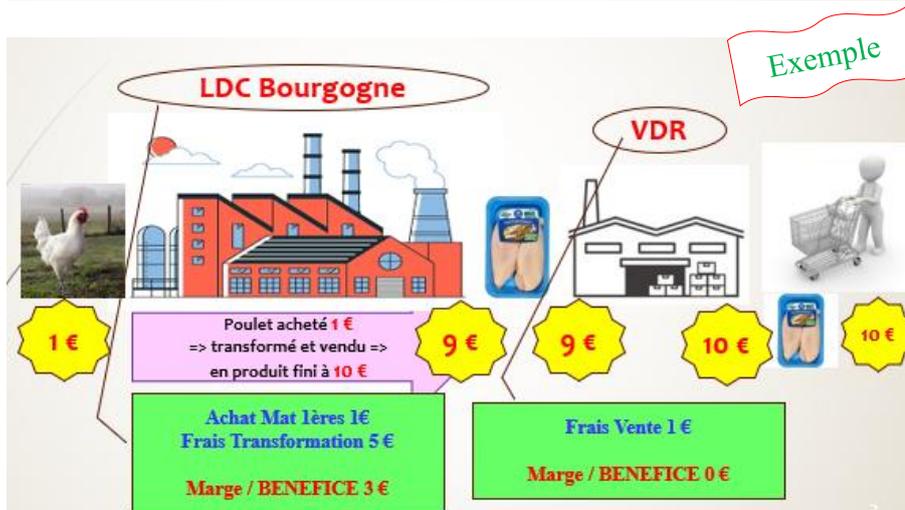
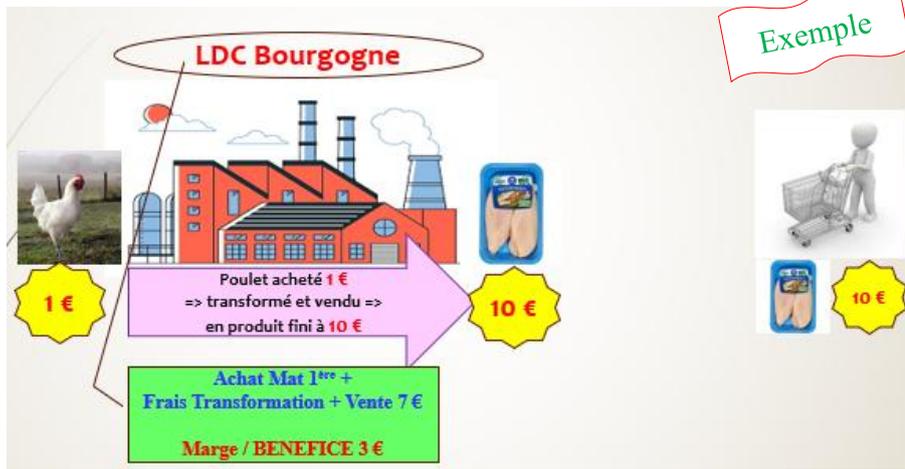
**Mais ne vous y trompez pas ! Certains salariés, "responsables de service", eux vont toucher de belles primes d'objectifs !** Ils vont en bénéficier sur le dos des souffrances qu'ils auront imposées aux ouvriers tout au long de l'année.

- 30 % sur la prime sur le Résultat d'Exploitation (15% cette année)
- 20 % sur la sécurité répartis : 10 % sur la partie VST & 10 % (5 % cette année) sur le nombre d'Accidents du Travail (alors qu'il y aura 0 € sur ces 2 critères pour le calcul de l'Intéressement de tous les salariés)
- 10 % sur le comportement
- 40 % sur les objectifs personnels

**Vous comprenez mieux l'attitude des cadres tout au long de l'année ?**

**Et pourquoi ils votent "POUR" le licenciement de la Déléguée CGT ? Eux le savent bien** 🙄

# Le lieu de création de la marge est très important !



**Explications simples pour bien comprendre ce qui a changé avec la mise en place de VDR.**

Prenons des exemples avec un même prix d'achat & de vente :

- de la matière première (le poulet vivant)
- du prix de vente au consommateur final

**Avant VDR :** LDC bourgogne avait toute la marge

**Après la mise en place de VDR :** Le groupe décide "où" il va affecter la marge.

**Le dernier exemple vous démontre** comment un groupe peut artificiellement mettre un de ses sites en difficulté sans pour autant perdre d'argent.

**Le groupe peut ainsi décréter** qu'une entreprise va mal (prépare ainsi une réduction d'effectifs, une réduction de capacité, ou carrément une fermeture de site)

**Pour le groupe LDC et les actionnaires :** peu importe où est faite la marge, elle remonte de toutes façons tout en haut !

**Pour les salariés :** le lieu de création de la marge joue beaucoup car cela impacte les résultats comptables, et les pénalise de plein fouet sur leur pouvoir d'achat.

**Ce qui donne raison à la CGT de défendre le salaire plutôt que ces primes aléatoires, variables, et déconnectées du travail réalisé par les salariés.**